



PLATFORMA
La voix européenne des Autorités **Locales**
et **Régionales** pour le développement



UNION EUROPÉENNE

Conférence thématique :

La nouvelle Politique européenne de voisinage et le partenariat à l'Est

Mardi 5 juillet 2016 - 16h00-17h30

Modérateur :

Monsieur **Patrizio Fiorilli**, Directeur général de Platforma

Intervenants :

Madame **Antonella Valmorbida**, Secrétaire générale de l'Association européenne pour la démocratie locale (ALDA, the European Association for Local Democracy)

Monsieur **Alexandru Odasci**, Association des Autorités Locales de Moldavie (CALM, Congress of Local Authorities from Moldova)

Monsieur **Vassilis Maragos**, Chef d'unité à la DG Voisinage et Élargissement de la Commission Européenne, spécialisé sur le voisinage Est

Monsieur **Darko Fras**, Maire de Sveta Trojica v Slovenskih Goricah (Slovénie) et Vice-président du Réseau des associations de collectivités d'Europe du Sud-Est (NALAS, the Network of associations of local authorities of South East Europe)

Monsieur **Patrizio Fiorilli**, salue les participants et les remercie de leur présence. Cette conférence sera l'occasion de discuter de la Politique Européenne de Voisinage (PEV), plus spécialement orientée vers l'Est et bien sûr, le Forum étant consacré à la coopération décentralisée, de rapprocher ces deux éléments.

Monsieur **Patrizio Fiorilli** remercie les intervenants à la tribune pour leur présence. Avant de commencer, il tient à rappeler que la coopération est souvent axée vers le Sud en Europe, en termes de voisinage. Il existe en effet des liens historiques et culturels

entre les pays occidentaux et ceux d'autres régions du monde, ainsi l'Espagne et ses collectivités regardent vers l'Amérique latine quand les collectivités françaises ou belges se tournent souvent vers l'Afrique. Il y a donc eu une certaine tendance à délaisser le voisinage Est ces dernières années, alors qu'il est d'une part très proche, mais également en ébullition.

Au niveau de l'Union Européenne (UE), il y a du mouvement également : en Novembre 2015 la Commission Européenne avait publié sa communication sur l'avenir de la PEV, qui prônait plus de flexibilité et un *ownership*, même s'il n'était pas forcément clair s'il s'agissait du niveau national ou local.

Platforma, le réseau des villes et des régions d'Europe actives en matière de coopération et développement, avait réagi puis effectué en Février une déclaration conjointe avec ALDA sur ce sujet.

Récemment, Platforma a publié un article signalant que la proposition de la Commission Européenne sur l'avenir de la politique de migration en Europe avait trois erreurs de base :

- elle faisait un lien non naturel, voire dangereux, entre l'aide au développement et les efforts des pays en termes de migration ;
- elle reconnaissait certes que les causes profondes des migrations étaient au niveau local, mais n'évoquait pas la nécessité de donner un rôle plus important aux collectivités des pays partenaires. C'est à ce niveau local que tout peut commencer, parfois en termes de problèmes mais également ici en termes de solutions ;
- elle restait un club fermé d'institutions européennes parlant aux Etats membres, et laissait les collectivités de côté, en les mentionnant uniquement en façade.

Il propose à Madame **Antonella Valmorbida** de présenter sa vision sur les rapports entre la coopération décentralisée et la Politique Européenne de Voisinage avec l'Est.

Madame **Antonella Valmorbida** remercie les organisateurs de cette réunion dans le cadre du Forum, et souligne que le fait d'avoir cet espace et ce temps dédié aux partenariats orientaux est déjà un succès en soit.

Son message est assez simple : dans un contexte où l'UE a une politique de partenariat précise et particulière avec ses voisins, l'instrument de la coopération décentralisée est une vraie valeur ajoutée et doit être valorisé.

Elle a d'ailleurs déjà partagé ce point de vue avec ses interlocuteurs des institutions européennes, Etats membres, et élus locaux membres d'ALDA.

Les objectifs de la politique mise en place dans le pourtour Est et Sud de l'Europe sont plus ambitieux que ceux établis vers le reste du monde, c'est à dire que l'Union européenne cherche à atteindre un niveau de dialogue et de coopération supérieur et privilégié avec ces territoires, par rapport au reste du monde.

Il y a un objectif non seulement de stabilisation des frontières, d'un point de vue sécuritaire, mais aussi d'amélioration des échanges avec ces partenaires. Pour atteindre cet objectif d'une meilleure intégration, il faut établir des règles du jeu permettant une meilleure collaboration, économique mais aussi politique et sociale, d'où cet objectif ambitieux de poser des éléments de système.

Dans le cadre des Accords d'Association et Accords du Voisinage à l'Est (6 pays du partenariat oriental) et de la Méditerranée, la coopération décentralisée devrait être l'allié principal de l'UE afin d'atteindre une relation intégrée et de système avec ses voisins.

La coopération décentralisée est un outil fondamental pour plusieurs raisons :

- elle se focalise sur l'approche de communauté. Une approche intégrée au développement et à la stabilisation démocratique serait efficace avec une action multi-acteur.

La coopération décentralisée peut être un atout car dans sa démarche il ne s'agit pas seulement d'une relation entre collectivités territoriales mais elle engage très souvent l'ensemble de la communauté ;

- elle repose sur une idée de réciprocité, et de gagnant-gagnant. Ce n'est pas une approche de don ou d'aide en soi, mais les deux communautés en bénéficient. Cette approche de proximité et réciprocité est particulièrement visible et lisible pour les partenariats avec nos voisins ;
- elle est basée sur une approche de longue durée. Dans le processus de démocratisation/stabilisation et pour les objectifs avancés par les politiques de voisinage de l'UE, une approche de longue durée et de processus est particulièrement bienvenue. Ce n'est pas une approche-projet mais bien un processus de moyenne et longue durée, main dans la main, qui sera bénéfique pour les politiques de voisinage ;
- elle requiert la construction d'une confiance entre les institutions et la société civile. La coopération décentralisée vise à construire une communauté où les institutions et les citoyens se font confiance, et dans un processus de démocratisation et de développement qui concerne l'ensemble du partenariat cela est important.

Dans le cadre du partenariat oriental, le rôle donné à la décentralisation et au renforcement des collectivités territoriales est fondamental et *at the top of the agenda*. C'est le cas en Ukraine, en Moldavie, en Arménie et dans beaucoup de pays du pourtour méditerranéen comme en Tunisie.

L'importance d'un processus de développement et de stabilisation qui passe par la décentralisation est soulignée dans les politiques de voisinage. Dans un travail de coopération décentralisée, on renforce les acteurs de la décentralisation : collectivités territoriales et société civile, les deux travaillent donc en tandem.

Un autre élément important dans la PEV est la réforme de l'administration publique. Cet instrument de *public administration reform* concerne autant les institutions nationales que les collectivités territoriales et est d'actualité dans l'ensemble des politiques de voisinage à tous les niveaux. Ici, la coopération décentralisée est bien placée pour renforcer ce genre de politique et d'objectif, car elle travaille au renforcement de l'administration publique dans sa relation avec les citoyens, dans sa relation avec l'Etat et donc autour de cette approche.

Madame **Antonella Valmorbida** termine cette « liste des valeurs ajoutées de la coopération décentralisée par rapport aux pays du voisinage à l'Est » avec l'aspect de la proximité.

Un aspect incontournable des pays du voisinage à l'Est et de la Méditerranée est justement leur proximité. La coopération décentralisée permet la rencontre des personnes, les échanges de bonnes pratiques, les échanges entre citoyens, les échanges de jeunes, les actions culturelles, etc ... autant d'éléments fondamentaux.

Dans le cadre du partenariat oriental et méditerranéen, ainsi que dans les pays de l'élargissement, la proximité et les possibilités d'échanges sont encore plus fortes. Le fait que les personnes puissent se rencontrer et travailler ensemble, faire du *peer to peer*, est important.

Pour les européens, comprendre par exemple ce qu'est la Moldavie implique d'aller rencontrer leurs homologues moldaves, comprendre leurs enjeux européens. Un des éléments porteurs de la PEV est donc cette relation particulière dans le cadre d'une approche européenne.

Pour conclure cette présentation, Mme **Valmorbida** souhaite effectuer quelques recommandations, qui pourront être discutées avec la salle par la suite :

- Il faudrait renforcer la dimension « coopération décentralisée » dans la PEV de l'UE et dans les politiques de tous les acteurs de ces partenariats avec le voisinage. Elle doit être soutenue en tant qu'action et démarche prioritaire. Aujourd'hui, les politiques et ressources mises à disposition concernent certes les collectivités territoriales et la société civile, mais l'idée de la coopération décentralisée et cette modalité d'intervention des collectivités européennes n'est pas aussi valorisée qu'elle devrait l'être ;
- Un autre élément fondamental est le soutien financier aux échanges. L'échange de bonnes pratiques, essentiel dans la coopération décentralisée, est souvent considéré comme un modèle ancien, or ces échanges sont au contraire un élément porteur. L'expérience d'ALDA et des agences de la démocratie locale démontre qu'il faudrait justement soutenir cette approche ;

- Enfin, les agences de la démocratie locale travaillent avec des acteurs français et sont un des relais de la coopération décentralisée européenne, à travers notamment la mise en place de programmes multilatéraux avec des partenaires européens.

Par exemple, la ville de Strasbourg est partenaire en multilatéral avec la ville de Koutaïssi en Géorgie et ils agissent avec d'autres acteurs européens sur le thème de la gouvernance locale, la Région Grand-Est est en collaboration avec une agence de la démocratie locale à Dnipropetrovsk en Ukraine, la Région Auvergne Rhône Alpes travaille avec une ALDA en partenariat sur l'Arménie, et enfin deux nouvelles ALDA ouvriront bientôt en Ukraine et en Moldavie avec l'association CALM (Congress of Local Authorities from Moldova). Elle profite de cette occasion pour inviter les collectivités françaises à se rapprocher d'ALDA pour travailler ensemble à ces nouveaux objectifs.

Monsieur **Patrizio Fiorilli** remercie Madame **Valmorbida** pour son intervention et en résume les grandes lignes :

Il y a un besoin de renforcer la coopération décentralisée, d'encourager la décentralisation, d'encourager la démocratie locale. Si on travaille sur ces trois axes pour la politique du voisinage Est, en plus de la dimension locale et internationale, on se renforce, c'est là le cœur de la déclaration commune signée entre Platforma et ALDA en Février dernier.

Il souhaite aussi rappeler un point fondamental (pas seulement pour le voisinage à l'Est) à savoir qu'il existe plusieurs types de coopérations décentralisées : ce n'est pas seulement une ville ou une région qui travaille en partenariat avec une autre, mais ce sont aussi les villes et les régions d'Europe qui échangent entre elles leurs informations.

Il y a plusieurs cultures de coopération décentralisée en Europe, ainsi ce que la France fait est très différent de ce que font par exemple les Pays-Bas ou la Suède, l'approche est différente, c'est parfois beaucoup plus au niveau des associations que le travail va être fait. Le fait de discuter entre partenaires permet d'améliorer le concept de coopération décentralisée.

À côté de **Monsieur Fiorilli**, Monsieur **Alexandru Odasci** représente l'Association des Autorités Locales de Moldavie (CALM, Congress of Local Authorities from Moldova). Il a une position très tranchée sur la Communication de la Commission Européenne sur la PEV, et critique la Commission en ce qu'elle ne donne pas toujours aux autorités locales le rôle qu'elles mériteraient. Monsieur Fiorilli explique qu'ils ont discuté longuement ensemble durant la matinée à ce sujet et espère que M. Odasci est prêt à partager à nouveau sa vision sur ce point.

Après avoir entendu les positions de Platforma et d'ALDA, deux entités supranationales, Monsieur **Odasci**, représentant les autorités locales de Moldavie, aura peut-être une

appréciation différente de la proposition de la Commission et de l'attitude de l'Union européenne dans son approche de la PEV.

Monsieur **Alexandru Odasci** mentionne d'abord que depuis le 1^{er} juillet, la République de Moldavie est devenu un pays associé de l'Union européenne : l'Accord d'Association entre la République de Moldavie et l'Union européenne est entré en vigueur, a été ratifié par les Parlements des 28 Etats membres et CALM se félicite de ce processus.

Il n'est plus question de pro-européen ou anti-européen mais tout le monde est aujourd'hui européen.

Ils sont dès lors attentifs aux évolutions en la matière, le contexte de l'Union européenne influençant profondément leurs discussions paneuropéennes.

L'organisation travaille depuis cinq ans sur ces sujets et est aujourd'hui représentée dans les discussions paneuropéennes, grâce à leurs amis de Platforma, d'ALDA et du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE). Ils sont ainsi en mesure de saisir la nature et le contexte général des discussions européennes sur la gouvernance et les politiques locales, mais également sur les politiques nationales, et les interconnexions entre le local et le national.

Ils sont donc complètement en phase avec ces débats et il serait incorrect de dire qu'ils ont un point de vue propre et isolé sur l'Europe ou l'Union européenne.

Cependant, Monsieur **Fiorilli** a bien formulé leur souhait de voir l'Union européenne adopter une attitude différente sur les discussions ou consultations avec des acteurs locaux et nationaux.

Ils pensent effectivement que les discussions se tiennent uniquement au niveau central. Comme l'a dit Platforma, les décisions sont prises au niveau de « club » : entre les gouvernements nationaux et l'Union européenne, sans presque jamais impliquer des entités représentatives de la société comme le sont les gouvernements locaux, qui sont pourtant les représentants en lesquels la société civile a le plus confiance selon de nombreux sondages d'opinion.

Ce qui se passe en Europe existe de la même façon dans des pays comme la Moldavie. La Moldavie est une démocratie, et même une démocratie vibrante où un nouveau gouvernement est élu environ tous les six mois, mais qui ne consulte pas directement les gouvernements locaux. Cette entité locale la plus représentative et à laquelle la société civile accorde sa confiance n'est pas incluse dans les travaux politiques, ce qui s'explique difficilement.

Ils souhaiteraient que les discussions aient lieu en collaboration avec les autorités locales, alors que malheureusement ils observent en Moldavie et, à travers Platforma et ALDA, en Europe et dans le monde que ce phénomène est plutôt rare. Les problèmes sont extrêmement similaires dans tous les pays.

Étant donné que les citoyens ont tendance à accorder une confiance très faible à leurs gouvernements locaux ou leurs systèmes administratifs, souvent discrédités, il leur est difficile de comprendre comment l'Union européenne peut discuter de manière exclusive avec ces gouvernements centraux.

Ce discrédit des gouvernements centraux influence alors l'image que les citoyens ont de l'Union européenne et vient donc la ternir. CALM manifeste contre ce phénomène et plaide en faveur de changements depuis cinq ans.

Mais cela est seulement la partie émergée de l'iceberg et il y a ensuite des problèmes plus importants et plus profonds, en matière de politiques nationales.

Ce n'est un secret pour personne dans beaucoup de pays les gouvernements centraux arrivent au pouvoir sans une vision claire et un projet politique mais uniquement pour des considérations de pouvoir et de redistribution financière. Les ressources sont ensuite insuffisantes pour alimenter leurs projets et ils se tournent donc vers les partenaires internationaux afin de leur demander de l'aide dans la poursuite de leurs perspectives européennes.

C'est alors une responsabilité immense pour les partenaires internationaux que de les conseiller, et CALM constate que les conseils en question ne sont pas forcément bénéfiques au pays, aux gouvernements locaux et aux citoyens. Beaucoup de projets sont idéalistes, bien que parfois très intéressants, et surtout ne sont pas en phase avec les priorités nationales de développement.

Dans le même temps, des thèmes aussi importants que la démocratie locale et nationale ou la décentralisation du pouvoir (dont la décentralisation des gouvernements centraux à locaux est seulement un élément) sont oubliés.

Nous devons reconnaître qu'il y a dans tous les pays l'héritage d'une verticalité du pouvoir que les lois votées par les puissances économiques ou les pays en développement ne changent pas. Les changements dans la législation sont possibles mais ont peu d'effets opérationnels : il est très difficile de mettre en œuvre des réformes institutionnelles renforçant la capacité de nouveaux acteurs puisque les institutions en place sont parties prenantes de cette verticalité du pouvoir.

Or, il est indispensable de mettre fin à cette verticalité du pouvoir pour avoir du développement et de la démocratie.

Un outil approprié pour détruire cette verticalité du pouvoir est la décentralisation du pouvoir. Décentraliser, même seulement au niveau du Parlement/des partis politiques, sans même parler de décentralisation plus profonde du gouvernement central au gouvernement local, aura déjà un impact positif.

Il est inquiétant de voir que l'Union européenne ne fait rien pour promouvoir ces thématiques pour le moment. Ils espèrent que l'UE mettra définitivement l'accent sur ces besoins de développement dans les pays pour le futur.

Leur dernière thèse concerne la question des financements de l'Union européenne, à savoir comment ceux-ci sont dépensés, ce que finance cet argent.

Il est évident qu'une large majorité est destinée aux gouvernements centraux et entre dans le budget d'État sans en ressortir ensuite sous la forme de prestation. Il s'agit là d'un sujet de discussion important au niveau paneuropéen et dans l'Union européenne et il est clair que les considérations sécuritaires de court-terme prévalent sur les questions de développement.

Certains mettent en avant l'idée que le gouvernement central puisse être un allié, et cette approche est peut être vraie, mais elle est impossible dans une démocratie où le gouvernement change tous les six mois. Lorsque l'on soutient un gouvernement aux ressources financières majeures, cela peut être mal vu et le risque est d'être un jour coincé avec des gouvernements centraux non-transparents et non-responsables comme unique soutien et promoteur, ce qui n'est définitivement pas bon.

Dans le même temps, les gouvernements locaux ne reçoivent pas de fonds de l'Union Européenne sur ces thèmes, bien que récemment la situation ait légèrement changé avec la signature de l'Accord d'Association. Cela est une nouvelle fois étrange : que finance l'Union européenne ?

Elle finance le budget d'Etat qui est lui ensuite utilisé à deux fins majeures : le financement des élections pour les partis de gouvernements et la corruption ou la fraude. Cela soulève la question de la responsabilité pour les fonds européennes.

Monsieur **Alexandru Odasci** ne souhaite pas être seulement critique et négatif mais tient à finir cette présentation sur une note plus positive : ils ont observé beaucoup d'évolutions de l'Union européenne et participent à toutes les discussions. Ils sont heureux de voir qu'à Bruxelles l'état d'esprit est en train d'évoluer significativement : ce problème est de plus en plus perçu et débattu.

Cela fait environ trois ans que ces discussions existent et en 2013 la Commission a publié une communication plutôt positive sur le rôle des gouvernements locaux dans ses Etats partenaires qui a constitué un grand pas en avant.

Malheureusement certaines difficultés découlent de cette communication entre le niveau des politiques publiques et le terrain et les délégations. Les liens entre Bruxelles et les délégations méritent certainement une attention renforcée, mais ils sont en tout cas heureux de voir qu'aujourd'hui beaucoup de discussions opérationnelles ont lieu, à la fois sur les politiques internes et externes de l'UE. Ils considèrent d'ailleurs ces deux éléments comme interconnectés : il est impossible de réussir les politiques internes à l'UE si ses politiques externes sont un échec, et inversement.

Les préconditions sont identiques pour toutes ces politiques et ils abordent donc le futur avec précaution mais optimisme.

Monsieur **Patrizio Fiorilli** souhaiterait que Monsieur **Odasci** revienne sur la coopération décentralisée. Nous avons pu entendre sa vision plutôt négative de la

situation, l'attitude de l'UE vis à vis de la Moldavie, le local et le national ... mais qu'en est-il de la coopération décentralisée, comment s'intègre-t-elle dans ce contexte plutôt sombre qu'il a dressé ?

Monsieur **Alexandru Odasci** remercie Monsieur **Fiorilli** pour cette question puisqu'il s'agit effectivement d'un point dont la portée est considérable pour les gouvernements locaux.

Avant tout, les gouvernements locaux en Moldavie ne reçoivent quasiment aucun financement international, ou à la marge des montants très limités (pas seulement de l'UE mais de toutes les organisations internationales). Ensuite, les fonds publics d'investissements nationaux (sur le développement régional, l'écologie, l'efficacité énergétique, etc) sont politiquement partiels, pour ne pas dire corrompus, et les gouvernements locaux ont donc évidemment beaucoup de mal à lever des fonds.

En même temps, jusque récemment en Moldavie (et c'est sûrement encore le cas dans d'autres pays) il n'y avait aucune autonomie locale, mis à part pour lever des fonds, l'unique compétence des gouvernements locaux était cette levée de fonds.

La seule source de ces levées de fonds et d'investissement dans les infrastructures locales était justement la coopération décentralisée. C'est grâce à des partenariats fructueux avec des gouvernements locaux d'UE ou d'Europe que des investissements d'urgence ont pu être faits pour des infrastructures endommagées dans les communautés.

Les gouvernements locaux en sont extrêmement reconnaissants et sont très ouverts à des coopérations futures. Ils sont en effet particulièrement intéressés dans des partenariats avec des collectivités françaises puisqu'il s'agit d'un pays proche et que de nombreuses personnes y vivent et y travaillent.

Monsieur **Patrizio Fiorilli** remercie Monsieur **Odasci** pour son intervention et présente l'intervenant suivant, Monsieur **Darko Fras**, maire slovène et président de NALAS.

Il explique que Monsieur Fras représente aujourd'hui toute une aire géographique et non seulement un pays, donc la question pourrait être difficile, mais confirme-t-il le point de vue de Monsieur **Odasci**, la situation est-elle similaire dans les pays couverts par NALAS ?

Monsieur **Darko Fras** remercie Platforma d'avoir invité NALAS à cette discussion importante. Ils ont beaucoup en commun, ils partagent les mêmes interlocuteurs à la Commission Européenne (Direction Voisinage et Négociation d'Élargissement) mais également les mêmes défis. NALAS a rejoint des Associations de gouvernements locaux d'Etats membres et d'Etats non-membres de l'UE et a donc une expérience des deux côtés. Il y a bien sûr des caractéristiques particulières dans chaque pays mais ils se rejoignent sur des positions communes au sein de NALAS.

Ils s'accordent sur la nécessité de renforcer la position et le rôle des autorités locales. La meilleure façon d'atteindre cet objectif est selon eux de suivre les principes de la Charte Européenne sur les Autorités Locales, à savoir les principes de décentralisation et de subsidiarité.

Il fait remarquer que le développement ne commence ou ne s'arrête pas aux frontières des municipalités ou des pays, tout comme les routes ou les pipelines ne s'arrêtent pas aux frontières. Il souhaite mettre en avant la coopération comme solution-clé, pas seulement entre les pays mais aussi entre les pays et les autorités municipales et régionales.

Les gouvernements locaux sont souvent négligés dans la formulation des priorités stratégiques et des politiques d'intégration européenne, en dépit du fait que 65% de la législation de l'Union Européenne est mise en œuvre au niveau local.

Nous ne pourrions pas avoir de processus d'intégration fructueux sans un développement des niveaux local et régional.

En tant que vice-président de NALAS mais aussi maire qui échange beaucoup avec des collègues dans toute l'Europe de l'Est, il peut garantir que partout les gouvernements locaux luttent pour augmenter le niveau de service public vers les standards européens, alors même qu'ils font face à de nombreux défis.

Monsieur **Patrizio Fiorilli** l'interroge sur ces défis : de quel type sont-ils ?

Monsieur **Darko Fras** explique que le défi le plus important est l'accès à des ressources financières autonomes propres : décentralisation financière des Etats.

Il y a un lien clair entre le niveau de décentralisation des pays et la croissance de leur PIB. C'est là encore un autre intérêt à la décentralisation, pas seulement politique mais aussi financière.

La semaine dernière, une réunion a eu lieu entre NALAS et le Commissaire Hahn et son équipe à Vienne à propos de la réforme de l'administration publique dans l'ouest des Balkans. Durant celle-ci ils ont pu observer clairement que le niveau central était la priorité de la Commission.

Tout le schéma de financement de pré-adhésion est dirigé vers les gouvernements centraux, à travers un soutien budgétaire qui est géré et programmé par les autorités centrales.

Ils sont certains que ce n'est pas la bonne approche car elle ignore le rôle fondamental des gouvernements locaux dans le double processus de développement de démocratie locale et d'amélioration des services publics, qui fera progresser la qualité de vie des citoyens. Ces citoyens habitent justement dans des municipalités, et non dans un vide.

L'Union européenne a par ailleurs suspendu le seul instrument qui était spécialement conçu pour les gouvernements locaux : *Local Administration Facility Program*.

NALAS a abordé cette problématique à de multiples occasions et continue de réclamer plus d'intégration des gouvernements locaux dans les travaux de l'Union européenne.

Ils ont traité cette problématique de différentes façons : des contacts directs avec les membres de la DG Voisinage et Élargissement, ils ont demandé et obtenu le soutien du Comité des Régions, réunis un groupe de cinq parlementaires européens réclamant le renouvellement de ce programme, ils ont aussi obtenu le soutien du Conseil des Communes et Régions d'Europe.

Toutes ces actions sont autant d'exemples du travail de NALAS face à cette situation et il faudra attendre les semaines qui suivent pour constater ce qui en ressortira. Elles peuvent être un exemple pour le voisinage à l'Est de la nécessité de s'unir en réseau pour produire des changements.

M. **Fras** pense qu'il est possible, à travers le Conseil des Communes et des Régions d'Europe, d'avoir une voix plus forte sur la scène européenne, tous ces acteurs doivent s'organiser pour être plus forts et plus efficaces.

Monsieur **Patrizio Fiorilli** remercie Monsieur **Fras** pour sa contribution au débat.

Il a beaucoup de sympathie pour le rôle de Monsieur **Maragos** aujourd'hui, et estime que c'est en fait peut-être la première fonction de la Commission européenne que d'être critiquée. Nous avons aujourd'hui entendu plusieurs de ces critiques, auxquelles il pourra répondre.

Il rappelle les propos de Monsieur **Fras** sur la rencontre entre NALAS et le Commissaire à l'élargissement Monsieur **Hahn** pour qui la priorité était de parler aux gouvernements centraux, pas forcément intéressés par un dialogue avec les villes. Également le fait que le seul programme qui pouvait aider les collectivités locales dans les Balkans ait été suspendu. Monsieur **Odasci** expliquait une chose similaire : l'Union européenne ignore les villes de Moldavie pour parler seulement aux Etats centraux. Il faut aussi préciser qu'ignorer le niveau local veut aussi dire que lorsque la Commission parle aux Etats centraux, elle ne leur parle pas des gouvernements locaux.

Il est maintenant temps pour la Commission Européenne d'avoir son droit de réponse.

Monsieur **Vassilis Maragos** explique que c'est pour lui un plaisir d'assister à cette conférence. De son point de vue, la situation n'est pas si négative bien qu'il y ait certainement des améliorations à apporter.

Monsieur **Fiorilli** a parlé plus tôt des notions d'*ownership* et de *partnership*, et à la Direction Voisinage et Élargissement, ils ne limitent pas du tout cela au niveau central.

Il comprend bien qu'il y a des attentes importantes, et elles sont ici particulièrement liées au processus d'élargissement. Il suit ce processus depuis longtemps, et jusque l'année dernière il était à la tête de l'unité en charge de l'Albanie.

Il va maintenant s'attarder sur le Partenariat à l'Est mais souhaite souligner que pour le Commissaire **Hahn** et toute l'équipe, travailler avec les autorités locales est toujours une

priorité. Il souhaite mettre en avant plusieurs éléments qui le prouvent, même s'il est clair qu'ils peuvent encore faire mieux, à la fois en matière de *partnership* et d'*ownership* avec tous les partenaires impliqués.

Ce sujet est bien au cœur de leur coopération. Il peut garantir qu'ils considèrent vraiment les municipalités comme des acteurs du changement, et ils sont en mesure de les aider à atteindre leurs objectifs (dont il fournira des exemples par la suite). Ils croient fermement en la capacité des municipalités à être inspiratrice des réformes au niveau national.

En 2015 par exemple, ils ont augmenté leur soutien aux autorités locales à travers un « Projet phare pour le Partenariat à l'Est » notamment sur le développement municipal durable. Il était malheureusement trop tard pour distribuer aujourd'hui une brochure sur le développement municipal durable dans le Partenariat à l'Est aux participants, mais il souhaite demander aux organisateurs de faire circuler ce document par la suite.

L'idée est vraiment de créer plus de proximité avec les citoyens, en suivant une approche par le bas et un processus participatif, de renforcer les capacités des municipalités et de construire des administrations efficaces pour le développement local.

Ils ont déjà lancé un total de 15 millions d'euros de projets l'année dernière dans le Partenariat à l'Est, afin de mettre en œuvre la Convention des maires, et ils vont cette année poursuivre avec 15 millions de plus.

Pour ce qui est de la Moldavie, 14 villes se sont déjà inscrites pour la Convention des maires, une initiative internationale en matière d'efficacité énergétique à laquelle ils apportent leur soutien. Six projets sont déjà en cours de réalisation, pour un total de 2 millions d'euros (fonds européens) et l'investissement final se situera autour de 3 millions, mais ils vont continuer cet effort et peuvent faire encore plus.

Monsieur **Vassilis Maragos** souhaite mentionner d'autres initiatives illustrant leur travail avec les pays du partenariat à l'Est.

Cette année ils vont poursuivre avec la Convention des maires pour la croissance économique, qui est partie intégrante du « Projet phare pour le Partenariat à l'Est ». Ils vont continuer d'investir 15 millions dans des projets à destination d'autorités locales de petites tailles dans les six pays du Partenariat à l'Est. Le but est de soutenir les autorités locales et les aider à devenir des facilitateurs actifs de croissance économique et création d'emploi, à travers la mise en place de plans de développement économique locaux.

Ils soutiennent également les autorités locales par le biais d'une assistance technique, grâce à une équipe spécialisée qui travaille en faveur de ce développement durable. Ses collègues sont en ce moment même en réunion avec cette équipe d'assistance technique à Bruxelles pour envisager son déploiement à plus grande échelle.

Il voudrait mentionner un autre projet qui lui est cher et qui concerne les villes qui mobilisent la culture comme un facteur de croissance. Pour la Moldavie, Soroca fait partie de ce programme. Les villes ont été impliquées et sélectionnées dans des échanges avec le niveau central. Le niveau central a ici été choisi car il s'agissait de faire appel au lien entre les politiques culturelles (souvent internationales) et les acteurs locaux. Il y a des modèles dans l'UE sur ce processus et sur la façon dont un atout culturel peut être utilisé à la fois pour renforcer le rayonnement culturel, préserver l'héritage et en même temps créer de la croissance et des emplois. Il s'agit du Projet COMUS sur la Gestion municipale de stratégies urbaines dans les villes historiques. (*Community-led Urban Strategies in guided Historic Towns*)

Tous les pays participent, même s'ils sont plus ou moins actifs, à l'exception de la Biélorussie qui n'a pas été en mesure de formuler une proposition et s'est alors retiré de ce projet mis en œuvre par le Conseil de l'Europe (conformément à sa mission de préservation des héritages nationaux).

Dans le cadre de la Convention des maires, presque 200 villes sont inscrites au sein du Partenariat à l'Est et commencent à développer des actions concrètes. S'il a mentionné la Biélorussie comme un mauvais exemple précédemment, il a en revanche pu visiter différents projets en matière d'efficacité énergétique en Biélorussie et a été impressionné par les investissements des municipalités en termes d'éclairage public. Un autre projet est développé en Moldavie, toujours sur l'éclairage public, dans le but de limiter la consommation énergétique.

Toutes ces initiatives visent à élaborer des plans d'action pour l'efficacité énergétique à destination des bâtiments publics, des écoles, etc ... Plusieurs action-pilotes sont également menées sur le thème de l'économie verte.

Dans certains pays il existe aussi des fonds nationaux qui sont utilisés pour entamer un dialogue avec les autorités locales, par exemple à travers le développement rural et régional. La Moldavie est l'un de ces pays, mais aussi un cas particulier : l'UE a pendant longtemps travaillé sur ces sujets et contribué à l'effort de développement rural, jusqu'à ce que les autorités nationales suspendent elles leurs contreparties. C'est à cause de ces problèmes que des instruments comme le soutien budgétaire ont été suspendus.

Il comprend la position des autorités locales qui souhaiteraient recevoir un soutien à la place des autorités nationales, cependant il ne faut pas oublier que les autorités nationales ont aussi une légitimité, sont les représentantes du pays, et il est donc impossible de les ignorer pour ces discussions.

Le soutien budgétaire est un instrument utilisé dans le Partenariat à l'Est mais plus largement dans le monde entier, qui repose sur certaines conditions et un accord passé avec un gouvernement. La Moldavie était donc un partenaire qui, jusque très récemment, obtenait de bons résultats et mettait en œuvre un grand nombre de réformes. Il tient à rappeler que parmi les pays du Partenariat à l'Est la Moldavie est le seul où les citoyens peuvent voyager vers l'UE sans visa.

Cependant ce partenariat n'était plus viable, et c'est pourquoi l'UE a suspendu ses financements, à l'exception des ressources accordées aux entreprises et aux projets mentionnés précédemment qui sont eux fructueux et évoluent conformément aux accords.

L'arrêt du soutien budgétaire est donc motivé par ces problèmes avec la Moldavie, mais ils soutiennent toujours le pays à travers une assistance technique. Il comprend les critiques mais c'est ainsi qu'ils fonctionnent : ils travaillent en apportant leur soutien aux structures du pays, si certaines conditions sont assurées en retour par le pays en question.

Un dernier exemple de leur action est le lancement l'année dernière en Moldavie d'une évaluation par les pairs, en matière d'Etat de droit. Il n'était pas en charge du partenariat avec la Moldavie jusque récemment mais il a réalisé que cet instrument très utilisé dans les Balkans était une nouveauté à destination de la Moldavie.

Monsieur **Vassilis Maragos** souhaite désormais aborder les perspectives d'amélioration sur ces thématiques pour la Direction Voisinage et Élargissement.

La Commission Européenne est engagée avec les autorités locales au niveau de la Conférence des Autorités Locales et Régionales pour le Partenariat à l'Est (CORLEAP, *Conference of the Regional and Local Authorities for the Eastern Partnership*), un Forum créé par le Comité des Régions, avec qui ils travaillent pour le déploiement de nouveaux instruments. Ils ont eu une réunion avec le bureau du CORLEAP à Bruxelles en Avril, et leur conférence annuelle se tiendra à Erevan le 26 octobre prochain.

Les discussions vont justement dans le sens de ce qui a été dit aujourd'hui avec l'émergence de processus de réforme administrative et de décentralisation pour les pays du partenariat à l'Est. Ils auront prochainement de nouveaux échanges afin de trouver la meilleure façon de soutenir ces processus.

À titre d'exemple, dans les appels à projets en matière d'efficacité énergétique l'accent était jusqu'ici mis sur des investissements concrets alors qu'il a formulé une proposition (aujourd'hui acceptée) pour investir également dans le renforcement des capacités administratives des municipalités, où souvent il n'y avait pas le personnel nécessaire pour gérer de tels projets d'efficacité énergétique.

Ils peuvent également faire mieux au sujet de la création de jumelages et synergies entre les municipalités de l'UE et les municipalités de l'Est, ils doivent trouver le bon moyen de leur apporter leur soutien.

Ils ont entamé un processus de discussion avec le Comité des Autorités Régionales à Bruxelles afin d'organiser un réseau des autorités locales de la Mer Noire. Il existe déjà un réseau d'ONGs et ils aimeraient développer et soutenir ces discussions. C'est l'un des aspects sur lesquels ils peuvent encore progresser.

Il est très heureux de poursuivre ces échanges, il pense effectivement qu'ils peuvent faire mieux et travailler ensemble autour de l'*ownership* et du *partnership* pour atteindre des résultats concrets.

Monsieur **Fiorilli** remercie Monsieur **Maragos** et s'excuse d'avoir dû interrompre sa présentation, il souhaite en effet garder du temps pour un échange entre les intervenants et les participants en dernière partie de conférence.

Il trouve cependant que cette présentation ne répondait pas exactement aux critiques adressées précédemment : certes il y a des programmes et des initiatives à destination des autorités locales et régionales, et certes il y a un investissement budgétaire de l'UE, mais le fait est que l'UE, et particulièrement la Commission, semble privilégier les discussions avec les gouvernements nationaux, sans inclure un touche locale à ces discussions.

Il aimerait que Messieurs Odasci ou Fras réagissent sur ce point.

Monsieur **Alexandru Odasci** explique qu'ils ont tous une opinion, personnelle et institutionnelle, ce qui est normal. Plutôt qu'une réaction, il souhaite d'abord rappeler que ce qu'il a présenté est la position de l'organisation qu'il représente, composée de 700 membres des gouvernements locaux de Moldavie sur un total de 900. Il s'agit de l'entité la plus représentative de la société civile, et celle à laquelle elle accorde le plus de confiance, alors que le gouvernement central est lui discrédité auprès de la société civile, ceci n'est pas un énoncé politique mais un constat sociologique vrai pour de nombreux pays.

Comme il l'a dit précédemment, il y a effectivement des programmes qui émergent depuis la signature de l'Accord d'Association avec l'UE, et cela témoigne justement de la difficulté de la situation pour les Etats qui ne sont pas associés à l'UE, encore moins aisée que celle de la Moldavie.

Mais leur inquiétude première, comme M. Fiorilli le disait, ne concerne pas tant les fonds que l'implication dans les discussions de politique nationale de l'entité la plus représentative de la population.

Un autre problème selon eux, sans entrer dans les détails par manque de temps, est le fait que l'UE fasse pression pour des réformes administratives territoriales. Cela est particulièrement étrange puisqu'elle n'a pas mandat en matière de gouvernement local et les politiques locales sont laissées aux Etats membres.

Son association est favorable à cette réforme mais conteste la façon dont l'UE fait pression pour diminuer les communautés, de façon mathématique et précipitée.

Ce sont les politiques publiques, leurs débats et les politiques nationales qui affectent, plus que les fonds, les gouvernements locaux dans ces pays.

Monsieur **Fiorilli** interroge Monsieur **Darko Fras** : le Commissaire **Hahn** a indiqué que seul le gouvernement central était un interlocuteur, puis M. **Vassilis Maragos** explique que le commissaire est au contraire très attaché au travail avec les autorités locales, souhaite-t-il réagir à cela ?

Monsieur **Darko Fras** pense que lui et Monsieur **Vassilis Maragos** se comprennent très bien, mais il doit relever que la réforme de l'administration publique et l'amélioration des services publics ne seraient pas possible sans les gouvernements locaux. Un dialogue permanent entre les gouvernements locaux et nationaux constitue une coopération fructueuse et efficace, et devra être encouragé et nourri par la Commission Européenne.

C'est la seule façon de progresser et il pense que ces négociations de pré-adhésion doivent revenir dans le bon chemin. L'évolution des gouvernements locaux et des villes est de la plus grande importance et cela devrait être reconnu dans des documents stratégiques et des programmes concrets.

Il est ravi d'entendre un représentant de la Commission dire que cette coopération est une de leur priorité. NALAS est prêt à aider, particulièrement en matière de renforcement des capacités des autorités locales, où ils ont beaucoup d'expérience.

Monsieur **Fiorilli** remarque que Monsieur **Fras** est le second intervenant à souligner que l'important n'est pas seulement les programmes et les fonds européens mais également l'implication dans les discussions des partenaires locaux au bon moment et sur les bons sujets.

Madame **Valmorbida** souhaite accompagner le commentaire fait par son collègue sur ce que veut dire « apporter un soutien aux gouvernements locaux » : c'est tout simplement mettre ces acteurs au premier rang des négociations.

Elle revient de Biélorussie où il y a en ce moment une phase de relance des discussions et liens avec l'UE.

Ce qu'ils aimeraient c'est que le concept de décentralisation apparaisse parmi les grands principes de ces processus de relance. Car lorsque la Commission dit travailler avec les gouvernements locaux en Biélorusse c'est absurde, il s'agit seulement d'une partie de la chaîne de commandement national, ce n'est pas l'objectif recherché. La Charte européenne sur les gouvernements locaux et leur autonomie envisage des gouvernement locaux élus, or en Biélorussie la Commission travaille avec des gouvernements locaux nommés. Elle admet que c'est toujours mieux que rien mais le message ici est à la fois sur les ressources financières et encore plus sur la construction des politiques publiques.

Plusieurs intervenants partagent ce point de vue : lorsque la Commission entame une négociation ayant pour objectif un approfondissement de l'Accord d'Association ou la réouverture de sessions de travail, la décentralisation et le renforcement des véritables gouvernements locaux doivent être des priorités.

En matière de financement, la coopération décentralisée peut être un mécanisme de renforcement et d'amélioration du partenariat à l'Est. Elle souhaiterait que lorsque qu'une coopération décentralisée a lieu, il y ait un soutien équivalent de la Commission européenne en matière de ressources, aligné sur les ressources mises en œuvre dans le projet de coopération.

Elle a abordé cette idée plus tôt avec Monsieur **Alexandru Odasci** et ils ont de bons exemples dans lesquels 5 000 ou 10 000 euros de fonds équivalents fournis par la Commission européenne peuvent réellement avoir un impact dans des petites communautés. Cette idée de fonds équivalents versés par la Commission européenne dans les projets de coopération décentralisée est un projet sur lequel ALDA travaille en ce moment.

Monsieur **Fiorilli** tient à préciser que la Commission Européenne soutient, notamment financièrement la coopération décentralisée, puisqu'elle finance de nombreuses associations et organisations, dont Platforma qui a un partenariat stratégique avec la Commission. Cela signifie bien qu'elle reconnaît l'utilité de cette coopération décentralisée et les considère comme de vrais partenaires.

Échanges avec la salle :

Madame **Martine Zejgman**, Attachée de coopération à l'Ambassade de France en Moldavie, en charge de la coopération décentralisée, souhaite réagir par rapport aux échanges, d'abord elle n'a pas beaucoup entendu parler d'action internationale des collectivités mais de financements de l'Union européenne aux collectivités. Elle pense qu'il y a un problème bien connu pour les financements : il s'agirait de faire des versements directs aux collectivités locales comme cela se fait dans d'autres continents, pour la coopération et pour l'action internationale des collectivités.

Le financement n'est pas le seul problème, il y a aussi la question de la structuration des milieux. Pour la Moldavie, il s'agirait de créer une plateforme pour construire une action internationale des collectivités, sachant que les collectivités aujourd'hui en Moldavie ne savent pas comment faire pour trouver des partenaires et ce Forum serait par exemple le bon lieu pour trouver des partenaires français or cela n'a pas été évoqué.

Il serait aussi bon de faire la promotion des financements européens pour l'action internationale des collectivités du voisinage européen, elles ne déposent pas suffisamment de dossiers.

Monsieur **Fiorilli** précise que Monsieur **Odasci** est partenaire de Platforma et membre aussi du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), donc les collectivités en Moldavie sont déjà actives pour chercher des partenaires et elles travaillent déjà avec beaucoup de partenaires via ALDA, Platforma ou le CCRE.

Monsieur **Frédéric Vallier**, Secrétaire général du CCRE, souhaite réagir à l'accusation permanente faite à la Commission Européenne. L'Union européenne n'est pas seulement la Commission Européenne, ceux qui imposent que les relations se passent au niveau des Etats sont les Etats eux même et le Conseil Européen.

Il y a eu énormément de travail avec la Commission Européenne pour faire reconnaître la décentralisation, notamment dans les textes de la Commission, et en particulier en

dehors de l'Europe. L'Union européenne soutient la décentralisation en Afrique, en Amérique Latine, et ailleurs dans le monde, mais ne la soutient pas toujours aussi bien sur le continent européen, ce qui est un problème politique qu'il faut adresser aux membres de l'Union européenne.

La Commission travaille avec les associations de pouvoir locaux pour soutenir ces projets là et il souhaitait corriger cette image faussée d'une Commission qui n'entendrait pas la voix des acteurs.

Sur la décentralisation et l'action internationale des collectivités territoriales, le CCRE organise déjà des réunions et des forums avec leurs partenaires du voisinage, ALDA également, il y a une action déjà engagée et elle nécessite l'aide de la Commission Européenne pour soutenir les réseaux. Il n'y a pas de démocratie locale sans réseaux de collectivités bien structurés qui peuvent assurer la formation des élus, les encadrer et les accompagner, c'est là un élément essentiel.

Également, il est vrai que ce n'est pas toujours facile de trouver des partenaires dans les pays de la « Vieille Europe », la Moldavie est un pays avec lequel ils travaillent beaucoup mais ce n'est pas toujours évident de trouver des collectivités françaises ou européennes qui veulent s'investir dans la coopération internationale, car la situation économique et politique rend les choses difficiles, malgré cela il a bon espoir que cela réussisse. Avec Platforma ils sont en train de créer un outil qui permettra de développer ce genre de partenariats.

Monsieur **Fiorilli** souligne que dans le discours des eurosceptiques on parle de « Bruxelles », entité non définie, Conseil, Parlement, Commission, et souvent la Commission n'est pas responsable des critiques qui lui sont portées.

Monsieur **Elmar Mammadov**, Conseiller à l'Ambassade d'Azerbaïdjan en France, en charge de la coopération décentralisée, souhaite en premier lieu remercier les intervenants pour leurs présentations. Il souhaite aborder deux points brefs : il est d'accord avec Monsieur **Odasci** sur la difficulté à mettre en œuvre les modèles européens dans des pays qui sont seulement indépendants depuis 25 ans, quand la démocratie locale existe en France ou dans d'autres pays depuis beaucoup plus longtemps. Depuis 2000, l'Azerbaïdjan est membre du Conseil de l'Europe et a créé des municipalités qui sont en cours de développement, trois élections municipales ont déjà été organisées, elles ne sont certes pas encore fortes et efficaces mais de nombreux efforts sont faits pour les développer. Il est donc d'accord sur la difficulté de la situation.

Deuxièmement, entre l'Azerbaïdjan et la France il existe plus de 13 jumelages entre villes et il est en charge de ces coopérations dans plusieurs domaines : économie, vin, efficacité énergétique, tourisme, culture, etc ...

Il a été très intéressé d'apprendre l'existence d'un mécanisme de soutien aux projets sur l'efficacité énergétique par la Commission Européenne. Il souhaite donc demander à M. **Maragos**, représentant de la Commission Européenne, s'il serait possible d'utiliser cet instrument pour des coopérations bilatérales entre l'Azerbaïdjan et la France ou s'il est réservé entre l'UE et les pays du partenariat à l'Est.

Monsieur **Fiorilli** explique que puisqu'il reste une dernière question et très peu de temps, cette réponse pourra avoir lieu en bilatéral à la suite de la réunion entre Monsieur **Maragos** et Monsieur **Mammadov**.

Monsieur **Luc Aldon**, Vice-président In situ, Association des étudiants et anciens de l'école urbaine de Sciences Po, interroge la tribune : en matière de partenariat avec l'Est, y'a-t-il un déséquilibre par rapport aux associations de villes et gouvernements locaux de l'Ouest. Sont-ils mieux représentés à Bruxelles et dans les différentes instances par rapport à l'Est. Et est ce que l'Ouest soutient l'Est dans ce gain de poids ?

Monsieur **Fiorilli** pense que cela part souvent de l'Ouest mais que les associations de gouvernements locaux essaient de redresser la balance. On parle depuis quelques temps au sein de Platforma de « Connect », un nouveau mécanisme qui sera lancé dans quelques mois à la demande de la Commission Européenne pour mettre en contact les collectivités locales de pays partenaires (Amérique Latine, Afrique, voisinage Est ...) qui cherchent des contacts parmi les villes d'Europe au niveau d'experts pour travailler sur des dossiers concrets.

Une clé de voûte de ces mécanismes est que la demande doit venir des pays partenaires, c'est l'exécutif qui doit identifier un problème ou un sujet et formuler une demande pour trouver un partenaire local en Europe avec qui travailler. D'ici une ou deux années, il y aura beaucoup plus de demandes qui viendront des collectivités locales hors-Europe, vers les collectivités européennes.

Il s'excuse de devoir clôturer la réunion par manque de temps. Il tient à remercier les intervenants d'avoir effectué le voyage jusqu'au Palais des Congrès de Paris pour être présent à cette conférence, d'avoir préparé leurs présentations. Il souhaite remercier également Cités Unies France pour l'organisation de ce Forum et de cette conférence, ainsi que l'association de Platforma comme partenaire de cet événement. Il remercie enfin les participants pour leur présence.